

Exigences d'information pour les dispositifs de chauffage des locaux et dispositifs de chauffage mixtes par pompe à chaleur selon règlement (UE) n° 813/2013 & 811/2013

		HPA-O 4 CS Plus compact D Set S
		238997
Nom du fournisseur		STIEBEL ELTRON
Source de chaleur		Air extérieur
Pompe à chaleur basse température		-
Equipée d'un dispositif de chauffage d'appoint		x
Dispositif de chauffage mixte par pompe à chaleur		x
Puissance calorifique nominale par temps froid pour applications moyenne température (Prated)	kW	5
Puissance calorifique nominale par temps doux pour applications moyenne température (Prated)	kW	4
Puissance calorifique nominale par temps chaud pour applications moyenne température (Prated)	kW	3
Tj = -7 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps froid (Pdh)	kW	3.24
Tj = -7 °C ; Puissance calorifique à charge partielle par conditions climatiques moyennes (Pdh)	kW	3.4
Tj = 2 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps froid (Pdh)	kW	1.9
Tj = 2 °C ; Puissance calorifique à charge partielle par conditions climatiques moyennes (Pdh)	kW	2.0
Tj = 2 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps chaud (Pdh)	kW	3.9
Tj = 7 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps froid (Pdh)	kW	2.4
Tj = 7 °C ; Puissance calorifique à charge partielle par conditions climatiques moyennes (Pdh)	kW	1.3
Tj = 7 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps chaud (Pdh)	kW	1.2
Tj = 12 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps froid (Pdh)	kW	1.5
Tj = 12 °C ; Puissance calorifique à charge partielle par conditions climatiques moyennes (Pdh)	kW	1.5
Tj = 12 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps chaud (Pdh)	kW	1.5
Tj = température bivalente par temps froid (Pdh)	kW	3.8
Tj = température bivalente ; Puissance calorifique à charge partielle par conditions climatiques moyennes (Pdh)	kW	3.0
Tj = température bivalente par temps chaud (Pdh)	kW	4.0
Tj = température limite de fonctionnement par temps froid (Pdh)	kW	3.2
Tj = température limite de fonctionnement ; Puissance calorifique à charge partielle par conditions climatiques moyennes (Pdh)	kW	3.4
Tj = température limite de fonctionnement par temps chaud (Pdh)	kW	3.9
Pour les pompes à chaleur Air/Eau ; Tj = -15 °C (si TOL < -20 °C) Puissance calorifique à charge partielle par conditions climatiques moyennes (Pdh)	kW	0.0
Température bivalente par temps froid (Tbiv)	°C	-10
Température bivalente par temps doux (Tbiv)	°C	-5
Température bivalente par temps chaud (Tbiv)	°C	2
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux par temps froid, applications moyenne température (η_s)	%	105
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux par temps doux, applications moyenne température (η_s)	%	116
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux par temps chaud, applications moyenne température (η_s)	%	139
Tj = -7 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps froid (COPd)		2.28
Tj = -7 °C ; Coefficient de performance à charge partielle par conditions climatiques moyennes (COPd)		2.05
Tj = 2 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps froid (COPd)		3.40
Tj = 2 °C ; Coefficient de performance à charge partielle par conditions climatiques moyennes (COPd)		2.94
Tj = 2 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps chaud (COPd)		2.13

Tj = 7 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps froid (COPd)		4.66
Tj = 7 °C ; Coefficient de performance à charge partielle par conditions climatiques moyennes (COPd)		4.13
Tj = 7 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps chaud (COPd)		3.25
Tj = 12 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps froid (COPd)		6.65
Tj = 12 °C ; Coefficient de performance à charge partielle par conditions climatiques moyennes (COPd)		5.97
Tj = 12 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps chaud (COPd)		5.15
Tj = température bivalente par temps froid (COPd)		2.09
Tj = température bivalente ; Coefficient de performance à charge partielle par conditions climatiques moyennes (COPd)		2.15
Tj = température bivalente par temps chaud (COPd)		2.13
Tj = température limite de fonctionnement par temps froid (COPd)		2.28
Tj = température limite de fonctionnement ; Coefficient de performance à charge partielle par conditions climatiques moyennes (COPd)		2.05
Tj = température limite de fonctionnement par temps chaud (COPd)		2.13
Pour les pompes à chaleur Air/Eau ; Tj = -15°C (si TOL < -20°C) Coefficient de performance à charge partielle par conditions climatiques moyennes (COPd)		0
Valeur limite de la température de service par temps froid (TOL)	°C	-15
Valeurs	°C	-7
Valeur limite de la température de service par temps chaud (TOL)	°C	2
Température maximale de service de l'eau de chauffage (WTOL)	°C	60
Consommation d'électricité en Mode Arrêt (POFF)	W	17
Consommation d'électricité en Mode Arrêt par thermostat (PTO)	W	30
Consommation d'électricité en Mode Veille (PSB)	W	17
Consommation d'électricité en Mode résistance de carter active (PCK)	W	5
Puissance thermique nominale dispositif de chauffage d'appoint (Psup)	kW	3.6
Type d'énergie utilisée dispositif de chauffage d'appoint		électrique
Régulation de la puissance		variable
Niveau de puissance acoustique à l'extérieur	dB(A)	52
Consommation énergétique annuelle par temps froid pour applications moyenne température (QHE)	kWh/a	4884
Consommation énergétique annuelle par temps doux pour applications moyenne température (QHE)	kWh/a	2618
Consommation énergétique annuelle par temps chaud pour applications moyenne température (QHE)	kWh/a	1467
Débit volumique, côté source de chaleur	m³/h	1300
Profil de soutirage		L
Consommation journalière d'électricité (Qelec)	kWh	4.45
Consommation annuelle d'électricité par temps froid (AEC)	kWh/a	949
Consommation annuelle d'électricité par temps doux (AEC)	kWh/a	905
Consommation annuelle d'électricité par temps chaud (AEC)	kWh/a	717
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau (η_{wh}) par conditions climatiques moyennes	%	113

Précautions particulières

Pour toutes les précautions particulières à prendre lors de l'assemblage, de l'installation ou de la maintenance du dispositif de chauffage des locaux, voir la notice d'installation et de montage